

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **26 (1955)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

des bois autrichiens et russes meilleur marché, ce qui ne manquera pas d'atténuer la pression, constante depuis quelques années, sur nos propres prix. La demande de bois est toujours considérable. La consommation des bois industriels et artisanaux de qualité augmente, celle du bois de feu diminue légèrement.

Récemment, à la vente de bois d'Aigle, la surenchère des acheteurs a pu être freinée grâce à des arrangements que les acheteurs de la région avaient faits entre eux.

Le prix du bois est un élément important du prix de la construction. Or, il a atteint un plafond qu'il serait dangereux de dépasser. Personne n'a intérêt à le voir monter encore. Une stabilisation des prix du bois, à un niveau qui restera rémunérateur pour le producteur suisse, est à souhaiter pour l'ensemble de notre économie suisse.

### CHRONIQUE ECONOMIQUE

**Le Technicum jurassien.** — Lors de la dernière session du Grand Conseil bernois, la Direction de l'économie publique, agissant au nom du gouvernement, par l'intermédiaire de M. le conseiller d'Etat Gnägi et de M. Jeangros, chef de l'Office des apprentissages, a pris contact avec la députation jurassienne. A cette occasion, M. Jeangros a exposé le point de vue du Conseil-exécutif sur l'importante question du Technicum jurassien. Cet exposé a révélé certaines objections à la réalisation dont l'ADIJ s'est fait le champion, la commune de Saint-Imier — les principales localités du Jura bernois s'étant désistées en sa faveur — étant prête à faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour la transformation de son Ecole d'horlogerie en Technicum jurassien. Cependant, tout espoir n'est pas perdu et l'on est en droit de penser que le gouvernement fera le geste que le Jura tout entier attend de lui.

\* \*

**Une nouvelle gare à Moutier.** — Dernièrement, les CFF et la municipalité de Moutier sont arrivés à une entente au sujet de la gare. Sous réserve de ratification par le corps électoral, la commune participera aux travaux pour le 30 %, soit une somme de Fr. 165,000.—.

Le bâtiment sera complètement refait, en un autre endroit que l'actuel. Les travaux commenceront probablement en 1957 et dureront une année environ.

---

#### ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER  
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont  
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83  
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

*Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086*

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

*Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source*